

Le chômage à Bruxelles continue d'augmenter, mais de manière moins marquée

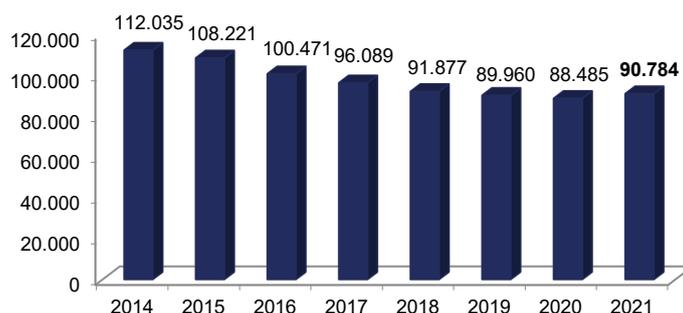
Le nombre d'offres d'emploi est en baisse de 14,5%

Fin janvier, la Région bruxelloise compte 90.784 chercheurs d'emploi. C'est 2.299 personnes de plus qu'en janvier 2020 (+2,6%). En décembre 2020, le chômage avait augmenté de 4,1%. Le chômage chez les jeunes grimpe, également de manière moins marquée, avec +6,9% en comparaison avec janvier 2020. Le nombre d'offres d'emploi reçues par Actiris est par contre en baisse de 14,5%.

Augmentation annuelle du chômage et hausse plus marquée chez les jeunes

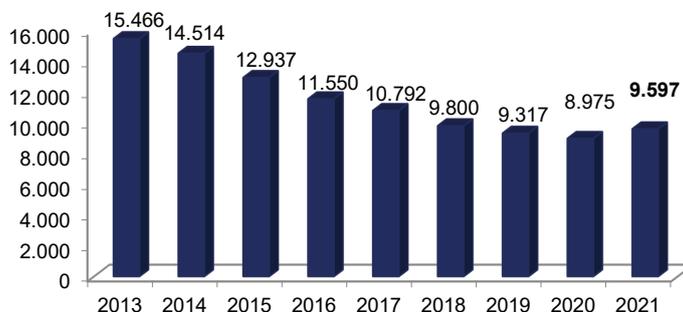
Fin janvier, Bruxelles compte 90.784 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 16,1%. Cela signifie une augmentation de 2.299 personnes (+2,6) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 198 personnes (+0,2%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 27,0%. Bruxelles compte 9.597 jeunes chercheurs d'emploi en janvier 2021, soit 622 de plus que l'an dernier (+6,9%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de janvier



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de janvier



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

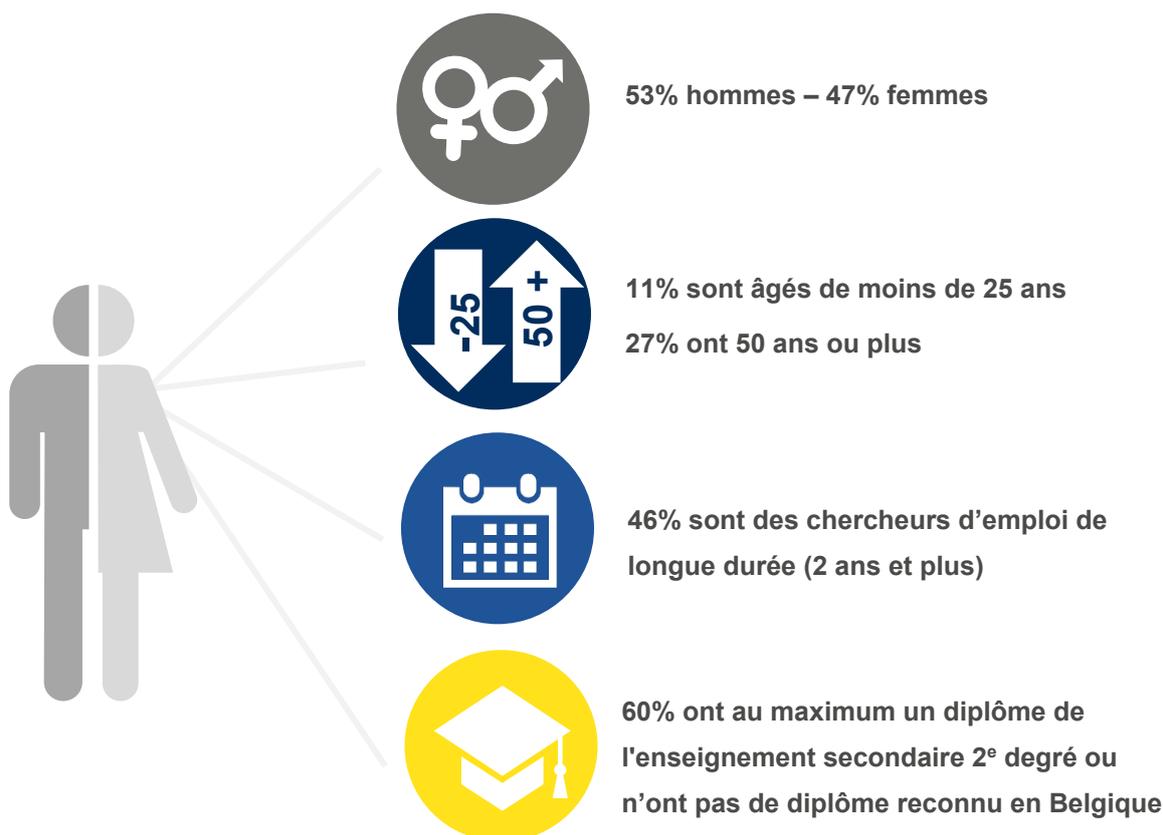
Fin janvier 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,1% (16,0% pour les hommes et 16,4% pour les femmes). En janvier 2020, le taux de chômage s'établissait à 15,7%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin janvier 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 90.784 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 2.299 personnes par rapport à l'année précédente (+2,6%).

On compte au cours du mois de janvier 10.219 entrées dans le chômage (8.060 réinscriptions et 2.159 nouvelles inscriptions) contre 10.021 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 198 personnes (+0,2%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – janvier 2021

		Janvier 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		90.784	100,0%	198	0,2%	2.299	2,6%
Catégorie	DEDA ¹	59.431	65,5%	-234	-0,4%	2.963	5,2%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	6.268	6,9%	-151	-2,4%	603	10,6%
	Autres DEI	25.085	27,6%	583	2,4%	-1.267	-4,8%
Sexe	Hommes	47.999	52,9%	199	0,4%	1.809	3,9%
	Femmes	42.785	47,1%	-1	0,0%	490	1,2%
Age	- 25 ans	9.597	10,6%	-379	-3,8%	622	6,9%
	25 - 49 ans	56.756	62,5%	377	0,7%	1.460	2,6%
	50 ans +	24.431	26,9%	200	0,8%	217	0,9%
Durée d'inoccupation	- 1 an	35.362	39,0%	-420	-1,2%	1.061	3,1%
	1 - 2 ans	14.089	15,5%	439	3,2%	1.956	16,1%
	2 ans +	41.333	45,5%	179	0,4%	-718	-1,7%
Niveau d'études	Faible ²	54.849	60,4%	336	0,6%	-329	-0,6%
	Moyen	19.805	21,8%	207	1,1%	1.164	6,2%
	Élevé	16.130	17,8%	-345	-2,1%	1.464	10,0%
Usagers du CPAS		9.022	9,9%	-947	-9,5%	-2.772	-23,5%
Taux de chômage	Total	16,15		+0,24		+0,41	
	Hommes	15,95		+0,42		+0,60	
	Femmes	16,37		+0,02		+0,19	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 59.431 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 6.268 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 25.085 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 90.784 DEI inscrits en janvier 2021, 9.022 CE sont usagers du CPAS (soit 9,9% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.597 jeunes DEI, 1.794 sont usagers du CPAS, soit 18,7%.

On constate une augmentation de +5,2% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+603 unités, +10,6%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 4,8% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Le volume d'offres d'emploi directement reçues diminué de 14,5% par rapport à l'année dernière

Actiris a reçu 2.580 offres d'emploi en janvier 2021. On observe une diminution de 14,5% du nombre d'OE par rapport au mois de janvier 2020. Depuis le début de la crise sanitaire, Actiris a constaté une baisse globale du nombre d'offres d'emploi reçues directement par Actiris de 11,8 % par rapport à la même période un an plus tôt.

On constate une augmentation du nombre d'offres d'emploi OE totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 54,3% par rapport au mois passé et une diminution de 30,1% par rapport à l'année dernière.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – janvier 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	2.580	+112	+4,5	-437	-14,5
OE reçues du VDAB et du FOREM	13.141	+6.227	+90,1	-5.170	-28,2
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	8.241	+2.094	+34,1	-4.731	-36,5
Total	23.962	+8.433	+54,3	-10.338	-30,1

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Sean Vanonckelen
0474 37 25 42
svanonckelen@actiris.be

À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be